



DOSSIER DE PRESSE

**Premiers résultats de l'Observatoire de l'approvisionnement local
de la RHD en Moselle**

**Signature de la Charte d'engagement par les nouveaux partenaires
économiques**

Lundi 25 juin 2018 à 16h00

Lycée Agricole Hervé BICHAT à Courcelles-Chaussy



PRÉFET
DE LA MOSELLE

Sommaire

**Création d'un observatoire départemental de l'approvisionnement de la
Restauration Hors Domicile (RHD)**

p.4

**Signature de la "Charte d'engagement des partenaires économiques de
l'Observatoire de l'approvisionnement local de la RHD" en Moselle**

p.5

**Les premiers résultats de l'Observatoire de l'approvisionnement local de la
RHD" en Moselle et leurs enseignements**

p.8

|| Création d'un observatoire départemental de l'approvisionnement de la Restauration Hors Domicile (RHD)

Disposer d'une alimentation de proximité constitue une réponse aux attentes des consommateurs (plus de traçabilité, plus de qualité) comme des producteurs (plus de revenu, plus de reconnaissance).

La création d'un observatoire départemental de l'approvisionnement de la Restauration Hors Domicile (RHD) mobilisant les acteurs économiques de l'ensemble de la chaîne (des producteurs aux faiseurs de repas), permet, au-delà de la connaissance fine de l'origine des produits agricoles utilisés en RHD :

- de recueillir des données sur la part des produits de proximité dans l'approvisionnement de la RHD,
- d'échanger autour de données consolidées et de rechercher des solutions partagées répondant aux attentes de chacun et notamment d'identifier les freins au développement de l'approvisionnement local.

Cette action contribue pleinement à l'atteinte de l'un des objectifs majeurs identifiés à l'issue des États Généraux de l'Alimentation lors de la séance de clôture du 21 décembre 2017 : « Accompagner la transformation des modèles de production pour mieux répondre aux attentes des consommateurs » et plus précisément l'action de « mettre en œuvre un plan pour la restauration collective en renforçant la place de l'alimentation dans les politiques locales ».

Elle s'inscrit également dans le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous ».

Au niveau de la Moselle, un comité de pilotage de la RHD a été mis en place dès 2016. Il a pour mission :

- de définir les grandes orientations et axes de travail à mettre en œuvre,
- d'officialiser les résultats de l'Observatoire et de les diffuser largement,
- d'accompagner le développement des filières locales.

|| Signature de la “Charte d’engagement des partenaires économiques de l’Observatoire de l’approvisionnement local de la RHD” en Moselle

Didier MARTIN, préfet de la Moselle, présidera la signature de la « *Charte d’engagement des partenaires économiques de l’Observatoire de l’approvisionnement local de la RHD en Moselle* » par trois nouveaux partenaires économiques de l’Observatoire.

Les signataires de la charte sont :

- Didier MARTIN, préfet de la Moselle ;
- David SUCK, vice-président du Département de la Moselle ;
- Brigitte TORLOTING, conseillère Régionale ;
- Sébastien COUSTEUR, président des Fermiers Lorrains.

Les Enjeux

La relocalisation de l’approvisionnement de la Restauration Hors Domicile (RHD), répond aux attentes conjuguées des consommateurs et des exploitants.

Une prise de conscience généralisée de la nécessité de s’engager en faveur du développement responsable a profondément modifié les attentes de la société et des consommateurs, qui revendiquent, aujourd’hui, de consommer de façon plus réfléchie une alimentation de qualité et de préférence locale.

La crise actuellement traversée par l’élevage français et plus globalement le monde agricole, amène les exploitants à rechercher des moyens de sécuriser leurs revenus par la diversification et la valorisation locale de leur production.

Le marché est en constante augmentation : 14 % entre 2008 / 2009 et 21 % en 2015.

Ce sont environ 800 millions de repas/an pris hors domicile en région Grand-Est, ce qui représente un marché substantiel.

Une Stratégie et des Moyens

Des Etats généraux de l’alimentation lancés en juillet 2017 par le ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation en collaboration étroite avec le ministère de la Transition Ecologique, ont eu pour vocation de travailler sur “la définition du juste prix pour l’agriculteur” et en parallèle sur le lien entre “alimentation, santé et environnement”.

Les Assises Régionales Grand Est pour le développement des filières et des marchés alimentaires ont été riches d'enseignements et corroborent parfaitement les observations résultant des entretiens réalisés avec nos partenaires économiques au niveau départemental.

En écho à cette dynamique régionale, la stratégie portée par la Direction départementale des territoires (DDT) de Moselle en partenariat avec la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts (DRAAF) Grand Est, la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), la Chambre d'Agriculture de Moselle, le conseil Départemental et le conseil Régional Grand-Est, le groupement des agrobiologistes de Lorraine, consiste à développer l'approvisionnement en produits locaux de la RHD.

Géographiquement pour être considérés comme locaux au sens de cette stratégie :

- les produits végétaux devront être cultivés en Moselle, Lorraine, voire en région Grand-Est,
- les animaux seront nés et élevés en Lorraine, abattus et transformés en Moselle, Lorraine, voire en région Grand-Est,
- les produits transformés, devront contenir une majorité de produits locaux en volume (>50 %).

Outre l'objectif de développement de l'approvisionnement local de la RHD, il s'agit de coordonner l'action des différents partenaires au travers d'une ambition commune et d'axes de travail permettant de répondre à 3 objectifs majeurs :

- contribuer à une organisation de la production et de la logistique apte à répondre à la montée en puissance de la RHD,
- accompagner le développement des filières locales,
- accroître la part de l'approvisionnement en produits locaux dans la RHD.

Cela concourt notamment à atteindre l'objectif d'ancrage territorial de l'alimentation défini dans la *Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt* du 13 octobre 2014.

Cette action s'inscrit également dans le Projet de Loi "pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, et une alimentation saine durable et accessible à tous". La version adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale le 30 mai 2018, notamment au travers de son article 11, instaure au plus tard pour le 1^{er} janvier 2022, l'obligation pour les gestionnaires de services de restauration collective publique d'inclure dans les repas servis, une part de 50 % de produits de proximité et de produits de qualité (issus de l'AB, sous signe de qualité INAO, ou sous mention valorisante).

Pour atteindre ces objectifs majeurs, la stratégie départementale s'appuie sur 3 leviers :

- **un outil** : l'Observatoire ;
- **deux instances** :
 - le COPIL
 - le COTECH
- **une Charte** qui entérine l'engagement des partenaires économiques à transmettre les bases de données commerciales qui alimenteront l'Observatoire départemental.

Le COPIL du 06 décembre 2016 a permis d'officialiser cette démarche et d'installer l'Observatoire départemental.

Il a également permis d'arrêter 3 axes de travail :

- rencontrer les partenaires économiques afin de les informer et susciter leur adhésion à l'Observatoire ;
- rédiger la Charte d'engagement des partenaires de l'Observatoire ;
- finaliser l'outil informatique de saisie des bases de données (indicateurs économiques) qui alimentent l'Observatoire.

Un COTECH s'est réuni le 12 juin 2017 à la DDT afin de pouvoir faire le point sur le travail réalisé et principalement de présenter les lignes de force ressortant des entretiens conduits avec les 3 groupes d'acteurs économiques consultés :

- les abattoirs et ateliers de découpe ;
- les grossistes – distributeurs ;
- les sociétés de restauration collective.

Les observations qui en résultent, s'articulent majoritairement autour d'un besoin impératif d'optimisation de la logistique et gestion administrative, de lisibilité de l'offre et d'organisation de la production, et enfin d'un besoin de volume et de diversité.

La cérémonie de signature du 13 juillet 2017 a permis au travers des engagements pris par les partenaires économiques de donner vie à l'Observatoire départemental qui en tant qu'outil va contribuer à faciliter l'accès à une connaissance destinée à atteindre les objectifs suivants :

- établir un état des lieux de l'approvisionnement de la RHD grâce aux données fournies par les partenaires économiques,
- fournir des données statistiques de suivi des évolutions de l'approvisionnement de la RHD,
- disposer d'une connaissance fine de la part des produits locaux caractérisés par gamme,
- identifier les freins et les leviers de la production, transformation et distribution des produits locaux.

L'engagement pris par les signataires de la Charte de transmettre les bases de données économiques de leurs entreprises permet le démarrage opérationnel de l'Observatoire. En contrepartie, la DDT s'engage à procéder à l'anonymisation de ces données et à faire preuve d'une absolue discrétion.

|| Les premiers résultats de l'Observatoire de l'approvisionnement local de la RHD" en Moselle et leurs enseignements

L'origine France des produits achetés par les grossistes et faiseurs de repas est prépondérante. La Lorraine se positionne de façon intéressante sur les produits issus de la filière lait ainsi que sur les produits carnés d'origine bovine et dans une moindre mesure porcine. Toutefois, il est intéressant de souligner le pourcentage significatif de produits importés en viande de veau, d'ovin et de volaille.

Le département de la Moselle n'est que faiblement représenté malgré une certaine visibilité en produits fromagers, pâtes et légumes.

En ce qui concerne les signes de qualité, ce sont les produits issus de l'Agriculture Biologique qui sont les mieux représentés et ce dans toutes les gammes.

On note l'importance des produits transformés de 3^{ème} et 4^{ème} Gamme et ce plus particulièrement en produits laitiers, légumes, et en viande de porc et volaille. Cela génère une forte valeur ajoutée à ces produits.

Afin de pallier le manque de diversité de nos productions agricoles mosellanes, la mise en place de groupes de travail "Filières" a été validée en COTECH le 16 mars 2018.

Ce travail sera accompli en partenariat étroit entre le Conseil départemental, la Chambre d'Agriculture et la Région.

L'objectif est bien d'ouvrir l'offre à davantage de diversité, de répondre à la demande des opérateurs économiques et bien entendu de pérenniser les exploitations agricoles.

Ces groupes de travail "Filières" sont au nombre de 7 et recouvrent des productions aussi diverses que :

- pisciculture d'étang et de bassin,
- arboriculture fruitière,
- maraîchage,
- valorisation des produits de la chasse ...